

Ce produit haute visibilité est conforme au Règlement européen (UE) 2016/425 et tel que transposé dans le droit britannique et modifié aux fins des Équipements de protection individuelle, et il répond aux exigences conformément à la norme européenne EN ISO 20471:2013+A1:2016 Classe 2 ; EN ISO 13688:2013.

Il répond aux exigences du Règlement 2016/425 relatif aux EPI en vigueur à partir du 21 avril 2018 : innocuité, confort, solidité. Il a été soumis à l'examen de type CE effectué par Satra Technology Europe Ltd, Bracetown Business Park, Clonee, D15 YN2P, République d'Irlande NB 2777 et au Règlement (UE) 2016/425 relatif aux EPI, tel que transposé dans le droit britannique et modifié, certifié par Satra Technology Centre Limited, Wyndham Way, Telford Way, Kettering, Northamptonshire, NN16 8SD Royaume-Uni AB 0321

Veillez lire attentivement ces instructions avant d'utiliser ce vêtement de sécurité. Vous devez également consulter votre responsable de sécurité ou votre supérieur(e) direct(e) en ce qui concerne les vêtements adaptés à votre situation professionnelle spécifique. Veillez conserver soigneusement ces instructions afin de pouvoir les consulter à tout moment.



Ces vêtements portent le marquage UKCA afin de démontrer leur conformité avec la législation britannique - « UK2019 SI696 Schedule 35 Regulation 38 ».



Veillez consulter l'étiquette du vêtement pour obtenir des informations détaillées sur les normes correspondantes. Tous ces vêtements sont conformes aux exigences du Règlement 2016/425 relatif aux EPI, transposé dans le droit britannique et modifié.

EN ISO 20471:2013 Vêtements de signalisation haute visibilité signalant la présence des utilisateurs de jour comme de nuit (voir étiquette)



X

X Classe pour la surface fluorescente et réfléchissante - 3 niveaux.

Classe 1 : niveau minimum
Classe 2 : niveau intermédiaire
Classe 3 : niveau le plus élevé

EN 343: 2003 + A1: 2007 Protection contre la pluie (voir étiquette)



EN 343

X

X Résistance à la pénétration de l'eau - 3 niveaux
Y Résistance à la pénétration de la vapeur d'eau - 3 niveaux

Classe 1 Niveau minimum
Classe 2 Niveau intermédiaire
Classe 3 Niveau le plus élevé

Y

Classe 1 Niveau minimum
Classe 2 Niveau intermédiaire
Classe 3 Niveau le plus élevé

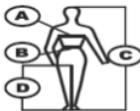
Les vêtements dotés de manches amovibles n'offrent une protection complète que lorsque les manches sont fixées au corps du vêtement.



RIS- 3279-TOM : Norme du groupe ferroviaire (GO/RT 3279) - couleur orange uniquement (voir étiquette)

Les Normes du groupe ferroviaire sont obligatoires pour tous les membres du groupe ferroviaire et s'appliquent à toutes les activités pertinentes.

ISO 13688: 2013 Vêtements de protection (voir étiquette)



ISO 13688:2013

Exigences générales. La présente Norme internationale spécifie les exigences générales relatives à l'ergonomie, au vieillissement, aux dimensions, au marquage des vêtements de protection et aux informations fournies par le fabricant.

- A = Tour de poitrine recommandé du porteur
- B = Tour de taille recommandé du porteur
- C = Plage de hauteurs recommandées du porteur
- D = Mesure de l'entrejambe recommandée du porteur

Durée maximale d'utilisation continue recommandée.

Pour un ensemble complet composé d'une veste et d'un pantalon sans doublure thermique.

Temp: Température de l'environnement de travail	Durée d'utilisation (en minutes)			
	Temp	Classe 1	Classe 2	Classe 3
25°C	60	100	200	
20°C	75	250	—	
15°C	100	—	—	
10°C	240	—	—	
5°C	—	—	—	

* '—' signifie : pas de limite de durée d'utilisation

Effet de perméabilité à la vapeur d'eau pour les tissus enduits ou les laminés à différentes températures ambiantes.



LIMITES D'UTILISATION (EN ISO 20471: 2013)

Le vêtement doit être porté attaché à tout moment pour fournir le niveau de protection approprié indiqué. À conserver propre : si les propriétés de « haute visibilité » de ce vêtement sont irrémédiablement souillées ou contaminées, veuillez le remplacer immédiatement. Ce vêtement peut être porté pendant toute une journée de travail et ne contient aucune substance toxique connue pour être nocive pour la santé. Aucune réaction allergique due au contact de la peau avec les vêtements n'est connue. Ne pas tenter de réparer les vêtements endommagés. Les vêtements doivent uniquement être portés dans les situations pour lesquelles ils sont prévus. Les bandes ou empiècements rétroréfléchissants ne doivent pas être repassés. Veuillez consulter l'étiquette du vêtement pour connaître le nombre de cycles de lavage conseillés. Le nombre maximum de cycles de nettoyage indiqué n'est pas le seul facteur lié à la durée de vie du vêtement. La durée de vie dépendra également de l'utilisation, du stockage, de l'entretien, etc. Les vêtements doivent être jetés dès lors que leurs qualités de protection ne sont plus optimales, par exemple :

1. Le nombre maximal de lavages est atteint.
2. Le matériau a été endommagé par la décoloration ou a été déchiré.
3. Les qualités réfléchissantes de la bande se sont estompées.

Ce vêtement haute visibilité ne doit pas être modifié. Il doit être maintenu propre pour être efficace. Remplacer le vêtement s'il est taché ou décoloré de façon permanente, ou autrement endommagé. Jeter ce vêtement de manière appropriée à la fin de son cycle de vie - les matériaux textiles peuvent être recyclés. Les vêtements rouges uniquement peuvent changer de couleur en rouge/orange lorsqu'ils sont exposés à de puissants rayons UV.

ÉTIQUETTE DE CONTENU

Se reporter à l'étiquette du vêtement pour connaître les détails du contenu correspondant.

TAILLE DISPONIBLE ET SÉLECTION

S'adapte au tour de poitrine et au tour de taille appropriés, se reporter au tableau des tailles. Ces vêtements ont une marge intégrée à des fins de confort et pour permettre au vêtement d'être porté sur des vêtements modérément volumineux.

ATTENTION

Si vous portez une capuche, la vision périphérique et l'audition peuvent être altérées.

STOCKAGE

NE PAS stocker dans des endroits soumis à la lumière directe ou intense du soleil. Stocker dans des conditions propres et sèches.

ENTRETIEN

Le fabricant n'acceptera aucune responsabilité pour les vêtements dont les étiquettes d'entretien ont été ignorées, abîmées ou enlevées.



La déclaration de conformité est disponible à l'adresse suivante www.scan-safety.com

MANUFACTURER: **SCAN SAFETY PRODUCTS**

3 White Lodge Business Estate, Hall Road,
Norwich, Norfolk, NR4 6DG, UK.

EU REP: **TUCKS O'BRIEN LTD**

24 Magna Drive, Magna Bus. Park, Citywest
Rd, Dublin 24, D24 FNYO, Ireland.

E-mail: enquiries@scan-safety.com

DORMOLE LIMITED

SCAN est un nom commercial utilisé par Dormole Limited qui est une société enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro 1156193 et dont le siège social est situé à Long Reach, Galton Boulevard, Crossways Business Park, Dartford, Kent, DA2 6CE.